Lycée Victor Hugo
Gontardstrasse 11
60 488 Frankfurt am Main

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT n°5 DU 23/06/2026

Ouverture de la séance

En ce jour du 23/06/2026, le conseil d'établissement se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de M. le Proviseur.

La séance commence à 16h 00

Sont absents et excusés :
Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consulter la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 24 pour un quorum de 9.

Le conseil d'établissement peut siéger valablement.

La prise de notes et la rédaction du compte rendu du présent conseil d'établissement sont effectuées par M. le Proviseur.

M. le Proviseur dirige le CE et remercie les personnes présentes.

Point N° 1 - Adoption du projet d'ordre du jour du présent conseil d'établissement

M. le Proviseur demande si les membres du CE ont des remarques à formuler vis-à-vis de l'ordre du jour.

Résultats des votes : L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité par les membres du CE.

Point N° 2 - Adoption des comptes rendus des conseils d'établissement du 12/03/2026

M. Le Proviseur demande si tous les membres ont été destinataires du compte rendu du Conseil d'établissement précédent, si un membre à des questions ou commentaires.

M. Le Proviseur soumet ce compte rendu au vote : Résultats des votes : Adoption à l'unanimité

Point N° 3 - Perspectives de la rentrée 2026-2027

Les effectifs du premier degré connaissent une relative stabilité avec un passage de 495 élèves à la rentrée 2025 à 514 élèves en juin 2026, soit un solde positif de 19 élèves en cours d'année. Cette évolution reste toutefois impactée par une cohorte réduite en petite section, héritée de l'année 2023-2024 qui entraîne la fermeture d'une classe à la rentrée 26.

Au second degré, les prévisions font état d'un effectif global d'environ 455 élèves pour la rentrée, en diminution relative du fait du départ d'une cohorte importante de terminale. Des entrées sont constatées à tous les niveaux, particulièrement en seconde.

Organisation pédagogique

En maternelle, la structure est maintenue à six classes. Une nouvelle section de moyenne section avec allemand renforcé sera créée afin de renforcer les compétences linguistiques des élèves dès le plus jeune âge. Cette évolution s'inscrit dans la continuité du dispositif existant en grande section.

Au collège, le dispositif des classes internationales + est reconduit et étendu, avec une montée progressive jusqu'à la classe de troisième. Ce dispositif vise à accompagner les élèves non germanophones dans l'apprentissage de l'allemand grâce à des heures dédiées et des dispositifs de co-intervention.

Au lycée, l'offre de spécialités est globalement maintenue sauf pour HLP en Terminale. La réflexion autour de la mise en place du Baccalauréat Français International est poursuivie.

Examens et Parcoursup

Mme La Proviseure Adjointe présente les résultats aux examens et fait un bilan sur l'orientation post bac (voir PPT)

Point n°4 : Carte des Emplois :

Gel d'un poste de physique-chimie en détachement pour la rentrée de septembre 2026.
Validation de l'accueil d'un formateur en sciences physiques pour la rentrée 2027 avec une quotité horaire de 6 heures en complement des services des enseignants de la discipline.

Résultats des votes :

- Présents : 24
- Votants : 18
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages valablement exprimés : 18
- Pour : 18
- Contre: 0
- Abstention : 0

Décision adoptée à l'unanimité.

Point N° 6 – Pause Numérique :

Mise en place de pochettes sécurisées pour les collégiens. Objectif : régulation de l'usage des smartphones. Dispositif plus souple maintenu au lycée. (voir PPT)

Point N° 7 – Compte financier 2025:

Le compte financier 2025 fait apparaître une situation globalement saine, avec des produits d'environ 8 millions d'euros et un résultat positif réel d'environ 258 000 euros après retraitement des flux internes. La trésorerie de l'établissement s'élève à près de 4 millions d'euros.
Toutefois, cette situation favorable doit être relativisée au regard des contraintes budgétaires croissantes, notamment la hausse des contributions liées aux pensions civiles.

Point N°8 – Budget rectificatif 2026:

Le budget rectificatif prévoit une augmentation modérée des dépenses de personnel et le report des investissements majeurs, notamment le projet de plateau sportif. Le résultat prévisionnel est légèrement déficitaire à hauteur de 21 000 euros.

Résultats des votes :

- Présents : 24
- Votants : 18
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages valablement exprimés : 18
- Pour : 18
- Contre: 0
- Abstention : 0

Point N°6 : Droits de scolarité et rémunérations

Il a été décidé d'augmenter les frais de scolarité de 4 % en moyenne afin de faire face à

l'augmentation des charges de l'établissement. Cette mesure a suscité des réserves de la part des représentants des parents, qui ont exprimé leur inquiétude quant à l'accessibilité financière de l'établissement.

Ils lisent une déclaration :

DÉCLARATION Frais de scolarité (FDS) – CET du 23/06/2026

Nous, représentants des parents d'élèves du lycée français international Victor Hugo, souhaitons une nouvelle fois souligner l'incertitude qui pèse sur les familles en raison des coupes budgétaires drastiques et des transferts de charges imposés à notre établissement, qui entraînent des augmentations incessantes des frais de scolarité. Les décisions de l'Agence obligent le LFIVH à puiser dans ses réserves constituées, ce qui met en péril sa soutenabilité financière à long terme.

En janvier 2026, le budget prévisionnel du LFIVH qui nous a été présenté indiquait une hausse significative des recettes complémentaires, notamment grâce à une revalorisation de l'aide Ersatzschule et à une augmentation du nombre de classes dites internationales (à commencer par les 6e et 5e, puis avec la montée progressive des autres cohortes), toutes susceptibles de bénéficier de cette aide. Dans ce contexte, une projection des frais de scolarité sur trois ans, avec une hausse de 3 % par an entre 2026 et 2029 et un lissage fondé sur une stabilité des effectifs, nous avait été communiquée. Nous avions refusé cette augmentation en boycottant le CET du 29 janvier 2026. Après un dialogue de gestion entre le LFIVH et l'AEFE, nous avons été informés en juin 2026 d'une nouvelle augmentation des frais de scolarité, portée cette fois-ci à 4 % pour l'année scolaire 2027-2028.

Nous votons aujourd'hui contre cette nouvelle augmentation des frais de scolarité et exprimons notre profonde inquiétude quant à ce que sera l'avenir de notre école dans les années à venir. Sans doute débutera une nouvelle ère, celle d'un « élitisme par le portefeuille » et d'une exclusion progressive des familles les plus modestes.

N'oublions pas que l'alternative existe à Francfort : elle se nomme « le Gymnasium » et elle est entièrement gratuite. Contraints, les parents binationaux ou expatriés installés durablement seront les premiers à transférer leurs enfants dans le système allemand, parfois à contrecœur, au détriment de l'apprentissage approfondi de la langue et de la culture françaises que nous aimons tant.

Mais auront-ils encore le choix une fois leur seuil de tolérance financière atteint ?

Résultats des votes :

- Présents : 24
- Votants : 18
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages valablement exprimés : 18
- Pour : 14
- Contre: 4
- Abstention : 0

Parallèlement, la valeur du point d'indice des personnels de droit local est revalorisée de 1,8 %, permettant, avec l'impact du glissement vieillesse/technicité, de maintenir une progression salariale légèrement supérieure à l'inflation.

Les représentants du personnel éducatif ont souligné l'effort financier consenti par les enseignants et les agents de la vie scolaire en contrat local. Ils ont rappelé que les salaires en Allemagne ont progressé de 18 %, contre environ 4 % au LFIVH. Ils ont également exprimé leurs inquiétudes quant à l'attractivité de l'établissement pour le recrutement, notamment à

travers l'exemple du poste de physique-chimie. Il s'agissait en effet initialement d'un poste de résident en physique-chimie, actuellement gelé par l'AEFE. Suite à ce gel, un contrat local d'un an a été proposé. Des difficultés de recrutement sur ce poste ont été constatées et il a été indiqué que le niveau de rémunération pouvait constituer un facteur de moindre attractivité à Francfort.

Monsieur le Proviseur a précisé que, dans le cas évoqué, le refus du poste n'était pas lié au salaire proposé mais à d'autres contraintes personnelles.

Point N°7 –IMP 2026/2027

Le proviseur présente les IMP pour l'année 2026/2027. Il précise que ces missions sont ouvertes à tous personnel enseignant et non enseignant. Le CET vote la ventilation des IMP et les missions. Les personnels doivent se positionner pour le 7/09.

Résultats des votes :

- Présents : 24
- Votants : 18
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages valablement exprimés : 18
- Pour : 18
- Contre: 0
- Abstention : 0

Point N°8 –Voyages Scolaires et caisse de solidarité

M le Secrétaire Général fait le bilan des voyages de l'année et remercie les organisateurs et les personnels du services financiers.

Les principes des voyages pour l'année 2026/2027 sont votés à l'unanimité.

M le Secrétaire Général présente le bilan de la caisse de solidarité. Il est rappelé que chaque organisateur de voyage précise aux participants qu'ils peuvent solliciter cette caisse.

Point N°9 –Règlement de la pause méridienne

Un nouveau règlement est adopté pour la rentrée 2026, prévoyant notamment la suppression du système de lunchbox en primaire et une organisation plus stricte des flux à la cantine. Cette décision repose sur des impératifs de sécurité, de capacité d'accueil et de simplification organisationnelle. Le mercredi est réservé aux élèves ayant une activité l'après-midi.
Des préoccupations ont été exprimées concernant l'impact financier et logistique pour certaines familles.

M. Le Proviseur soumet cette proposition au vote .

- Résultats des votes : Présents : 24
- Votants : 18
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages valablement exprimés : 18
- Pour : 14
- Contre: 4
- Abstention : 0

Point N°10– Questions diverses

Personnels non enseignant :

M. le Proviseur rappelle que les IMP sont ouvertes à tous et que chacun doit pouvoir se positionner.

Conclusion:

La séance est levée à 18h30

Le Secrétaire



Sylvain PARDO

Le Président



M. Sylvain PARDO